

## **UŠŠĒN, CET «HORS-LA-LOI»! VERSIONS NOMADE ET SÉDENTAIRE D'UN CONTE AMAZIGHE MAROCAIN**

par  
Ahmed Skounti

L'objet du présent article est de présenter les versions nomade et sédentaire d'un conte amazighe (berbère). L'originalité du récit réside dans le fait qu'il développe la thématique qui en constitue la trame sous deux formes distinctes élaborées par deux groupes d'une même région appartenant tous les deux à la même «tribu», en l'occurrence les Ayt Merghad de la vallée du Ghéris du Haut-Atlas oriental marocain, l'un nomade, l'autre sédentaire. De ce fait, la notion même de version change de signification : loin d'avoir un contenu géographique, ce qui est généralement le sens admis, elle procède d'une différence de genre de vie. On ne manquera pas de faire appel, au cours de l'analyse, à d'autres versions du même conte prises ça et là dans la littérature nord-africaine d'expression amazighe. Plusieurs questions demeurent toutefois posées : y a-t-il des cas comparables ailleurs de présence de deux versions d'un même conte chez deux groupes appartenant au même espace géographique et différents de par leur mode de vie ? S'agit-il de l'adaptation nomade d'un conte sédentaire ou de l'adaptation sédentaire d'un conte nomade ?

### **I. LES VERSIONS DU CONTE : TEXTES BILINGUES**

Avant de procéder à une analyse du conte sous ses deux versions, je présente ci-après sa transcription en amazighe (parler Ayt Merghad), sa traduction en français et un bref rappel de ses quelques autres versions nord-africaines.

#### **Transcription amazighe**

##### **a) La version nomade : aɣyul d uməkṣa d wuššən**

*Nəzzwar Rəbbi, ur nəzzwar ləqqissat ula ləḥdiyat, taɣuld a ləqqistnnəɣ s  
ššalatu əal Nnabi.*

*Innayaš illa yuwn umæksa γur illa yuwn uγγul. Yan wass g ira ad ixəlləf asənsu, ilin γurs ilifiγn, igərtən i uγγul, innayas : « ddu ssiwđ nn išərwan i ifri yin illan g ɛari ». Iwa ihəzzatt uγγul ar ittəddu ; šwiγ han uššən igrasd itnan, iqəjjəm tifdəntəns ar tsuddum s idammən. Innayas : « hla ɛəmmi aγγul awa sənyinn ». Innayas uγγul : « awa ɛərqi qqad i tətšəd išərwan ! » Innayas : « awa sənyi, manig sulaγ išərwan ađarinw ibby ». Innayaš hat isnit. Šwiγ han idammən ardi suddumn. Innayas uγγul : « awa matta idammən ddəγ a yameiwərd ? » Innayas wuššən : « awa tifdəntinw ayd isuddumn ! » Iwa hat ar ittəddu g ubrid allig nn ihđar asənsu, inəttəɛ wuššən irul, innayas : « ata iwa zuz aha mm igurran ! » Innayaš izuz uγγul ard ttarənt tuxsasin n išərwan. Inna gras d iγfəns ayd as ijrən qqad t inγ umæksa.*

*Iqqim alligd yuwđ umæksa, innayas : « iwa addud ha mayd γifi yaru řəbbi, hat ittšayi wuššən ilifiγn, mayd tukzəd i řray, mayd trid a nəsskər ». Innayas umæksa s uzəaf : « manig trid ad aš bduγ i lmut, nək hat təzlidi, han ulli qqad trəssant ! » Innayas uγγul : « ur annayγ mayd ttəggay γas ad aš t id amzəγ ». Innayas umæksa : « mš it id tumzəd hat ur aš nniγ ađu ».*

*Iddu uγγul ar itnada axbu n wuššən allig t yufa, igən g imins ig ammi immut. Ššbah zik, han tuššənt təγras i wuššən, tənnayas : « ar twargaγ id ddəγ is aγd yuwi řəbbi lγnimt ar imi n taddart, a nəzzri tagrəst. Γas nəšəraγ a nraɛa mimš as nəttəgga attsədd nəššəkjəm ». Ddund, afənd aγγul iγərd g imi n uxbu, γall is immut. Innayas wuššən : « a nəzdy awəjjimmnəm d win uγγul, ar am seiwinγ ar tləddyd ard t nəššəkjəm ». Tənnayas : « awddi tawəjjimtinw smarn as yinzadn, tətšatts tarwa, winš ayd igan ». Hat tasy tuššənt ar tzəddy awəjjim n wuššən γər win uγγul allig tən təməən s tmukrisin. Tənnayas : « iwa ldy ad ašn ɛawnəγ ». Ar inəzzəγ wuššən ; imməštəg uγγul γall is da ittəddu šwiγ immərhal uγγul, ishurrəd, izzuγərr uššən. Tənnayas tuššənt : « awa amz s izərkan d iwəršan aha eli ! » Innayasd wuššən : « ata aynna s umzəγ yukkuřd a mm twirga řdəhnin ! »*

*Iwa lhədda yuwđənn uγγul asənsu, innayas umæksa i wuššən : « iwa mimš aš dγi ttəggaγ i lmut ? idd ad aš nγərs nəssnuš g wafa, midd aš nuzu nərzəm aš ? » Innayas wuššən : « uzuti tərzəmmi agitt i təssəkrəm ! » Uzunt rzəmn as. Iddu iggafy i ɛari ar nil uxbu n tuššənt. Təffəγd γər imi n uxbu ar as təqqar : « aha bu lqəřđan indγ azəgg<sup>w</sup> aγ, awa mani eli ? » Innayasd : « ata nəttad aya ! Mš ibədda art kkatn ttγur, iγ<sup>w</sup>əjdəm awəγnas iwəřfan ! » Tənnayas : « awa is ur təmmutt, iwa adud hat ša ur ijri ! » Lhədda yuwđtsədd, təsγuyy i luħuš : « bibiw ! Jəməadd a nəg tazənnart i eli ! » Imih han luħuš : izmawn, uššann,*

tiwtal, abgurn, ielban, iγ<sup>w</sup>ilasn... Tənnayasn : « inzəd a luhuš ! » Ku yuwn iš as inzədəns, təsskər tazənnart i eli.

Zriγtsənn g ššərd, dduγd g ləhna, artən kkatγ s isəlliwn, arid kkatn s mayd irwan.

### **b) La version sédentaire : aγyul d wuššən**

Nəzzwar Rəbbi ur nəzzwar ləqqissat ula ləhdiyāt taγuld a ləqqistənnəγ s ššalatu əal Nnabi.

Illa yuwn uγyul γur llan ixəddamn as ibənnun. Iddu igasn aγrum yaməst s wudi yasit. Iddu allig ira ad inḏəw asif yafənn uššən ; innayas : « hla əəmmi aγyul ssəndwi is i tənγa təfdənt » (mar ad as ittəš aγrum). Innayas : « mimšk ssəndawγ a yuššən ? Qqad i təišəd iməšli n imšγaln ! » Innayas : « ur təgg<sup>w</sup>idt ! » Inšər igər uššən s tadawtns. Innayas wuššən : « awid ad aš amzəγ ibərmi ». Innayaš da ittaməz yat tuγrift igərts γər imi ar isuddum wudi s ašal. Innayas : « aha yawa axsidd is dayi tətad iməšli n imšγaln ? » Innayas : « awa idammən n təfdəntinu aynnaγnn ittarn ». Allig ifukka, g inḏəw asif, igras aynna n ibərmi innayas : « hrr ! tšiyt i babnəš ! » Iddunn uγyul s ixəddamn nnanas : « mani aγrum ? » Innayasn : « itšayit wuššən ! » Nnanas : « iwa ddu ad aγd tamzəd uššən nγəd ddu gaγd wayd uγrum ». Innayasn : « ad awənd amzəγ uššən ».

Iddu s imi n uxbu n tuššənt igən dinnaγ. Tsiggd tuššənt tənnayas : « awa addud a eli yuwyayd Rəbbi ddabt ar imi n uxbu ! » Isiggd innayas : « iwa šbər a' nraea mayd as nəttəgga. Ad tkərsəd tawjijmtinu d wins ar nn thəzzad šəmm g iγfard aγ nn ikjəm s aγənsu ar nəttətta ». Ar istittiy uγyul ad iraea is təmnə hilli. Allig issən is təmnə, inšər isərrəh i umadəl. Tifəas tuššənt : « awa aməz s izərkan d iwəršan a eli ! » Innayasd : « aynna s šəbbərəγ yukkufd a mm twirga fdəhnin ! »

Yawyasn tinn i ixəddamn, nnanas : « idd ad aš nγərs mid aš nuzu nərzəm aš ? » Innayasn : « uzuyati tərzəmmi ! » Art ttuzun allig as kksən abəttan, rzəmnns. Iftəl i tsawənt, tsiggd tuššənt, tənnayas : « awa idd elinu ayindəγ d ilsan lqəfdan azəgg<sup>w</sup>aγ ? » Innayas : « ata nəttan aya, awid šan wustu ad i tgəd šan tənənnart ». Tənnayas : « bibiw ! inzəd a luhuš a nəg tazənnart i eli ! » Imih ha luhuš ddand, šən ku yuwn inzəd, təzḏas tazənnart i eli.

## **Traduction<sup>1</sup>**

### **a) La version nomade : L'âne, le berger et le chacal**

Nous mettons devant nous Dieu et ne mettons ni les contes ni les récits, puisse notre conte commencer par la prière sur le Prophète.

1. Il sera référé ci-dessous aux deux versions de notre conte par Ayt Merghad I pour la version nomade et Ayt Merghad II pour la version sédentaire.

On raconte qu'un berger avait un âne. Un jour qu'il voulait conduire le troupeau vers la montagne, ayant des bébés agneaux, il les mit sur le dos de l'âne et lui dit : « tu emmènera les petits jusqu'à cette grotte là-haut dans la montagne ». L'âne partit aussitôt. Soudain, un chacal ayant mordu son orteil vint à sa rencontre. Il lui dit : « cher oncle Âne, peux-tu me porter ». L'âne répondit : « laisse moi tranquille Chacal, tu vas manger les agneaux ! » Le chacal s'en défendit en disant : « portes-moi donc, qu'ai-je à m'occuper de petits agneaux alors que mon orteil saigne ! » L'âne dit : « laisse-moi, j'ai du mal à te croire ; toi et les brebis êtes des ennemis jurés ». Mais il accepta tout de même de le porter. Il marcha pour quelque temps puis constata que des gouttes de sang tombaient. Il lui dit alors : « qu'est-ce que c'est que ce sang ô ! traître ». Le chacal répondit : « c'est mon orteil qui saigne, voyons ! » L'âne repartit sur le chemin de la grotte. Quand il arriva à proximité de celle-ci, le chacal sauta et courut vite non sans avoir lancé à l'intention du bourricot : « secoue-toi donc ô ! bête aux longues oreilles ! » L'âne tressaillit si fort que les têtes des pauvres agneaux tombèrent par terre.

Il se dit qu'après ce qui vient de lui arriver, le berger le tuerait. Il demeura sur place jusqu'à l'arrivée de celui-ci auquel il s'adressa en disant : « c'était écrit, qu'est ce que tu en pense, que veux-tu que nous fassions ? » Furieux, le berger lui dit : « par quel bout vais-je commencer pour te tuer ? À présent tu m'as lésé ; les brebis ne vont pas arrêter de bêler ». L'âne dit : « je ne vois pas ce que je dois faire sauf de te le prendre ». Le berger dit : « si tu arrive à le ramener, je n'ai rien dit ».

L'âne se mit aussitôt à la recherche de la tanière du chacal jusqu'à ce qu'il la trouve, se coucha devant l'entrée et fit le mort. Tôt le matin, Dame chacal dit à celui-ci : « j'ai rêvé cette nuit que Dieu nous a fait don d'une sacrée pâture pour passer l'hiver. Tu n'as qu'à te lever pour que nous puissions voir comment la faire entrer ». Ils sortirent et trouvèrent l'âne étendu par terre devant l'entrée ; ils crurent qu'il était mort. Le chacal dit à Dame chacal : « nous allons lier ta queue à la sienne, tu tireras et je t'aiderai ». La femelle lui dit : « mon vieux, ma queue a perdu ses poils, les maternités ont en eu raison, la tienne serait plus indiquée ! » Et puis elle se mit à lier avec force nœuds la queue du chacal à celle de l'âne puis dit au chacal : « et maintenant tire que je t'aide ! ». Le chacal se mit à tirer et quand l'âne bougea, il crurent que c'était à cause d'eux. Soudain, l'âne, se leva et dévala la pente en brayant et en traînant le chacal. Dame chacal lui dit : « accroches-toi ô Âli à l'armoïse et à l'alfa ! » Il lui rétorqua : « tout ce à quoi je m'accroche se déracine ô ! celle aux rêves catastrophiques ! »

Lorsqu'il parvint auprès du berger il lui dit : « de quelle façon veux-tu que tu sois tué : veux-tu que tu sois égorgé et qu'on te cuise au feu, où qu'on t'écorcha et qu'on te relâche ? » Le chacal dit : « si vous m'écorchez et me relâchez, c'est là que vous m'aurez ! » Ils l'écorchèrent et le relâchèrent. Il s'en alla, remonta la pente et s'arrêta devant la tanière. Dame chacal sortit et l'appela : « ô ! celui au caftan rouge, n'aurais-tu pas vu Âli ? » Il répondit : « ô ! celle-là, c'est lui-

même : s'il reste debout, les oiseaux le piquent et s'il s'assoie, les fourmis le mordillent». Elle lui dit : «ô! toi, n'es-tu pas mort, viens alors, rien n'est à déplorer». Lorsqu'il arriva, elle appela les animaux sauvages : « Au secours! Rassemblez-vous pour que nous fabriquions un burnous pour Âli!» Aussitôt arrivèrent lions, chacals, lièvres, renards, écureuils, panthères... Elle leur dit : « un poil chacun!» Ils donnèrent chacun son poil et elle tissa un burnous au chacal.

Je les ai laissés dans l'anarchie et suis venu en paix. Je leur ai lancé des cailloux et eux m'ont lancé toutes sortes de bonnes choses.

### ***b) La version sédentaire : l'âne et le chacal***

Nous mettons devant nous Dieu et ne mettons ni les contes ni les récits, puisse notre conte commencer par la prière sur le Prophète.

Il y avait un âne pour qui des ouvriers construisaient [une maison]. Il s'en alla leur préparer du pain qu'il oint de beurre fondu et qu'il leur amena. Il partit et quand il voulut traverser la rivière, il trouva là un chacal. Celui-ci lui dit : «s'il te plaît oncle Âne fais-moi traverser car mon orteil me fait mal!» (pour qu'il lui mange le pain). L'âne lui dit : «comment te ferai-je traverser Chacal, tu va manger le repas des ouvriers!» Il lui dit : «n'ai pas peur!» Il mit le chacal sur son dos. Celui-ci lui demanda le plat pour l'en décharger. On raconte qu'il prenait une crêpe, la mettait dans sa gueule tandis que des gouttes de beurre tombaient par terre. Il lui dit : «ô! toi, ne manges-tu pas le repas des ouvriers?» Il répondit : «oh! c'est le sang de mon orteil qui tombe». Quand il eut terminé [de manger], qu'il se trouva sur l'autre rive, il lui jeta le plat [vide] et lui dit : «*hrr!* je l'ai mangé [ton repas]».

L'âne arriva auprès des ouvriers qui lui dirent : «où est le pain?» Il répondit : «le chacal l'a mangé!» Il lui dirent : «alors vas-t'en rattraper le chacal ou vas-t'en nous préparer un autre repas!»

Il alla jusqu'à l'entrée de la tanière de Dame chacal et se coucha là. Dame chacal sortit et dit : «viens ô! Âli, Dieu nous a apporté un cadavre jusqu'à l'entrée de la grotte!» Il jeta un coup d'œil et dit : «attends qu'on voit ce qu'on peut faire». Il dit : «tu liera ma queue à la sienne et tu poussera sa tête jusqu'à ce qu'il rentre et nous mangerons». L'âne secoua sensiblement pour voir si elle les avait bien liés. Quand il sut qu'elle les avait bien liés, il se leva, dévala la pente. Dame chacal cria à plusieurs reprises : «accroche-toi à l'armoïse et à l'alfa ô! Âli, tu es parti». Il lui répondit : «tout ce à quoi je m'accroche se déracine ô! celle aux rêves catastrophiques!»

Il le ramena aux ouvriers qui lui dirent : «veux-tu que nous t'égorçons ou que nous t'écorchions et te relâchions?» Il leur dit : «écorchez-moi et relâchez-moi!» Il l'écorchèrent et le laissèrent partir. Il remonta la pente. Dame chacal jeta un coup d'œil et lui dit : «ô! toi, est-ce mon Âli à moi qui est là portant un caftan rouge?» Il dit : «ô! toi, c'est lui-même; apporte des fils de trame et

confectionne-moi un burnous». Elle appela les animaux sauvages: «au secours! un poil chacun». Les animaux arrivèrent, lui donnèrent chacun un poil et elle tissa le burnous du chacal.

### Autres versions du conte

Plusieurs versions de ce conte ont été recueillies durant la période coloniale, notamment en Algérie et au Maroc. La plus ancienne, semble-t-il, est celle présentée par R. Basset dans ses *Contes populaires berbères*<sup>2</sup>; or cette version est incomplète puisqu'elle s'arrête quand le chacal abandonne l'âne après lui avoir joué son mauvais tour. Une version bilingue Beni Snous figure dans l'*Étude sur le dialecte berbère des Beni Snous* de E. Destaing<sup>3</sup>. Pour le Maroc, j'ai pris les versions Ntifa et Beni Mguild des *Contes berbères du Maroc* de E. Laoust<sup>4</sup>. Le tableau ci-dessous permet d'avoir une idée comparative des différentes versions du conte :

Version/ Épisodes	Ayt Merghad I	Ayt Merghad II	Ayt Mguild	Kabylie	Ntifa	Beni Snous
Décor	montagne grotte tanière	oued maison (en construc- tion), tanière	campement tanière	champs (?)	village (?) tanière	village (?) tanière
Personnages objets	âne; chacal; agneaux; berger; dame chacal; ani- maux sauvages	âne; chacal; pain beurré; ouvriers; dame chacal; animaux sauvages	âne; chacal; agneaux; berger; dame chacal	âne; chacal; lait-figues- pain; homme/ femme; ouvriers	âne; chacal; beurre-mou- ton; femme; fille mariée	âne; chacal; pain-lait; fermiers; dame chacal
Forfait du chacal	a mangé les agneaux	a mangé le pain beurré	a mangé les agneaux	a mangé les figues, le pain et bu le lait	a mangé le beurre et le mouton	a mangé le pain et bu le lait
Châtiment et dénouement	écorché vif et lâché; sauvé par dame chacal	écorché vif et lâché; sauvé par dame chacal	aveuglé, écorché vif et lâché; meurt	se sauve...	brûlé vif	écorché vif et lâché

2. R. Basset, 1887, *Contes populaires berbères, recueillis, traduits et annotés*, Paris: E. Leroux, p. 11-12.

3. E. Destaing, 1907, *Étude sur le dialecte berbère des Beni Snous*, Paris: E. Leroux, vol. 1, pp. 253-256.

4. E. Laoust, 1949, *Contes berbères du Maroc, traduits et annotés*, Paris: Larose, pp. 11-13 & 16-17. Seule la version Ntifa est traduite par l'auteur qui, à la place de celle des Beni Mguild, rapporte une version chleuhe du même conte prise de son *Cours de berbère marocain*, p. 244.

Si la parenté entre les différentes versions du conte Ayt Merghad est indéniable, il n'en demeure pas moins que le sort qu'elles réservent au chacal pose plus d'une question. Dans nos deux versions, l'idée clé est la suivante : le chacal est un animal dangereux ; la preuve en est que sa toison est faite de l'association des poils de tous les animaux sauvages. N'en dit-on pas qu'il a un poil de lion ! Et sitôt ce détail évoqué, l'interlocuteur est systématiquement renvoyé, de manière mnémonique, à l'ensemble du récit. Or, pourquoi les autres versions ignorent-elles le dénouement qui suppose cette évocation ? S'agit-il d'une omission involontaire ou, au contraire, d'un désir de réserver au chacal, ennemi juré des animaux domestiques, le plus irrémédiable des châtiments ?

## II. LE CONTE ET SON DOUBLE

### Circonstances de la narration

Les deux versions I et II du conte Ayt Merghad ont été recueillies à Timatdite dans le haut Ghéris, la première le 28/9/1989 et la seconde le 8/8/1993<sup>5</sup>. L'intérêt du conte réside, non pas tant dans sa valeur de document de littérature orale, mais surtout dans le fait que nomades et sédentaires en détiennent chacun leur version propre. La conteuse de la version sédentaire était tout autant étonnée que les membres de sa belle-famille quand les deux parties apprirent l'existence d'une autre version de leur conte. Dans un climat de railleries et d'émerveillement tout ensemble, son récit fut sans cesse interrompu par les observations des uns et des autres mettant davantage l'accent sur les divergences que sur les convergences existant entre les deux « contes ». Elle ne manquait toutefois pas de rétorquer à chaque objection en précisant que tel ou tel détail relevait ou non de son conte à elle. Par exemple : « c'est du pain enduit de beurre qu'il porte et non des agneaux ! » ; ou encore « ce sont des ouvriers et non un berger qui somment l'âne d'aller chercher et rapporter le chacal ! ». Assaillie de toutes parts, elle s'exaspéra et dit pour mettre fin à la polémique : « votre conte est *très différent* du notre ! », avant d'achever son récit. On comprendra dès lors que son conte ait été sensiblement abrégé, surtout à la fin. De plus, elle omit de terminer par la formule de clôture.

---

5. La version nomade est due à Lârbi O., nomade sédentarisé, la version sédentaire à Fatima A., son épouse, sédentaire onginnaire d'un village voisin.

## **Contrat et transgression**

Hormis la version kabyle incomplète (ne compte que a et b des éléments ci-dessous), le récit s'articule autour de quatre temps forts que l'analyse en termes de contrat et de sa transgression<sup>6</sup> permettent de faire ressortir :

### **a) Le contrat 1**

Il est passé entre l'âne et son maître (ou ses maîtres selon les versions). Il consiste pour le premier à faire parvenir à destination un chargement.

#### *Le contrat 1.1*

Il met en rapport deux parties, l'âne et le chacal (dans le conte Ntifa, la présence de la femme ne change rien). Le premier consent à porter le second à la condition de ne pas toucher au chargement.

#### *Transgression du contrat 1.1*

Le chacal, exploitant la naïveté de l'âne, mange les produits qu'il transporte.

### **b) Transgression du contrat 1**

L'âne n'a pas fait parvenir le chargement à destination.

### **c) Le contrat 2**

L'âne se met d'accord avec son maître pour attraper le chacal et le lui amener.

### **d) Respect du contrat 2**

L'âne ramène le chacal.

La transgression du contrat 1.1 entraîna automatiquement celle du contrat 1. L'âne, menacé par son maître, parvient à remplir le contrat 2. Exploit rarissime pour un animal singulier mais très dénigré dans les représentations sociales pour sa niaiserie et sa crédulité.

---

6. Une application structuraliste, déjà ancienne, de ce modèle est illustrée par Ph. de Lajarte, 1974, « Du conte facétieux considéré comme genre : esquisse d'une analyse structurale », *Ethnologie française*, IV, 4: 319-332.



### III. UN CONTE D'OPPOSITIONS

Deux oppositions centrales peuvent être relevées dans le présent conte, l'une au travers d'une comparaison de ses différentes versions retenues, l'autre au niveau des versions Ayt Merghad puisqu'elles sont les seules à retenir le motif de la confection d'une nouvelle toison pour le chacal.

#### L'opposition agriculture/pastoralisme

Les éléments du chargement de l'âne mangés par le chacal réfèrent de manière tout à fait explicite au genre de vie des groupes ou régions concernés. Rappelons-les sous forme de tableau :

Version	Éléments
Ayt Merghad I	agneaux
Ayt Merghad II	pain beurré
Kabyle	pain, figues, lait
Ayt Mguild	agneaux
Beni Snous	pain, lait
Ntifa	beurre, mouton

Deux groupes de produits se dégagent à la lecture du tableau ci-dessus : d'un côté des produits d'élevage nomade (agneaux dans les versions Ayt Merghad nomades et Ayt Mguild), de l'autre des produits d'agriculture (pain essentiellement dans les versions Ayt Merghad sédentaires, kabyle, Beni Snous), associés à des produits d'arboriculture (version kabyle). Cette opposition centrale entre deux genres de vie est clairement nuancée dans le cas de la version Ntifa par l'introduction du couple beurre/mouton que l'on peut interpréter comme une référence à une pratique de transhumance. Dans les autres versions sédentaires (kabyle, Ayt Merghad II, Beni Snous), elle ne l'est qu'implicitement par la présence de produits d'un élevage sédentaire (lait, beurre).

Ce que j'appelle le décor dans le premier tableau, à la suite de P.-H. Savignac<sup>7</sup>, permet également d'appuyer cette opposition centrale agriculture/pastoralisme. On devine, en effet, d'un côté un campement et une action de décampement (versions Ayt Merghad I et Ayt Mguild), de l'autre des

---

7. Cf. P.-H. Savignac, 1978, *Contes berbères de Kabylie*, Montréal : Presses de l'Université de Québec, p. 252.

champs (versions kabyle et Beni Snous), tandis qu'il est fait explicitement référence à la construction d'une maison dans la version Ayt Merghad II.

### **L'opposition monde animal/monde humain**

Le chacal est le héros incontesté d'une kyrielle de contes amazighes qui méritent bien le nom de Cycle du Chacal qu'ils reçoivent dans les corpus de contes. Animal ambigu, dangereux et craintif à la fois, il participe d'un monde où règne la sauvagerie par opposition au monde des humains. R. Basset écrivait à son compte: «le narrateur berbère aime à voir le plus rusé des animaux tomber dans les pièges que lui tendent le coq, la perdrix ou le hérisson»<sup>8</sup>. Dans notre conte, c'est l'âne, cette fois-ci, qui triomphe de celui que P. Bourdieu nomme à juste titre un «hors-la-loi»<sup>9</sup>.

Cependant, il faut bien souligner au moins deux entorses apportées à l'opposition trop étanche entre monde animal et monde humain. Ceci est vrai seulement pour les versions Ayt Merghad I et II. La première est cette solidarité dont font preuve tous les animaux à l'appel de dame chacal. Ils apportent chacun un poil pour sauver un congénère écorché menacé par la mort. La seconde est le tissage, activité dont seuls les humains sont capables, et qui permet de confectionner une toison toute neuve au chacal. Dans les deux cas, il y a d'évidence une projection du monde humain (forme d'organisation [solidarité], activité [tissage]) sur le monde animal. Même l'objet confectionné est emprunté au monde des humains, en l'occurrence le burnous. Il n'est pas jusqu'à la division sexuelle du travail qui n'ait été respectée : dame chacal tisse pour le chacal tout comme la femme le fait pour son mari.

**AHMED SKOUNTI**

---

8. R. Basset, *op. cit.*, p. XI.

9. P. Bourdier, 1980, *Le sens pratique*, Paris: Minuit, p. 390.